

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le **12 janvier 2009**, à 20 h à la salle municipale située au 1207, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey.

Sont présents les conseillers(ères) : Claude Lebel, Ginette Bouchard, Martin Chainey et Réal Cormier.

Le conseiller Douglas Beard arrive à 20 h 05 pendant la lecture de la correspondance (point 4 de l'ordre du jour).

Est absente la conseillère Joëlle Cardonne.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Paul-Ernest Deslandes.

Est également présente Nancy Lussier, directrice générale / secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2009-01-001

Il est proposé par le conseiller RÉAL CORMIER
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel en modifiant le point 5.1 pour «États financiers révisés 2005» et en ajoutant au varia «10.1 Demande nouveau passage : Quad Centre-du-Québec» et «10.2 Patinoire Loisirs Kingsey».

Le varia demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR
12 JANVIER 2009, 20 H

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 1^{ER} ET DU 15 DÉCEMBRE 2008**
4. **CORRESPONDANCES**
5. **IMMOBILIÈRE SHQ (OMH)**
 - 5.1 États financiers ~~vérifiés 2007~~ révisés 2005
 - 5.2 Nomination de représentants
 - 5.3 Adoption du budget 2009
6. **TRÉSORERIE**
 - 6.1 Présentation et adoption des comptes et des revenus pour le mois de décembre 2008
 - 6.2 Autorisation de dépenses
 - A) Remboursement frais déplacement à un conseiller
 - B) Isolation du garage municipal
 - C) Contrat service Infotech, année 2009
 - D) Crédit service vidanges de fosses septiques : mesures transitoires
 - 6.3 Rapport mensuel des permis émis de décembre 2008
7. **RÈGLEMENTS**
 - 7.1 Adoption du règlement No.554 abrogeant le règlement relatif aux sessions du conseil
8. **DOSSIERS EN COURS**
 - 8.1 Transport adapté : versement final à l'utilisateur pour l'année 2008
 - 8.2 Signature bornage amiable avec la Fabrique
9. **AFFAIRES NOUVELLES**
 - 9.1 Nomination maire suppléant pour 2009
 - 9.2 Attribution de comité et projets particuliers aux membres du conseil
 - 9.3 Indexation rémunération des élus municipaux
 - 9.4 Conditions de travail des employés
 - 9.5 Dépenses incompressibles
 - 9.6 Demandes d'aide financières
 - 9.7 Nomination pompier volontaire
 - 9.8 Tarification 2009 pour entraide incendie
 - 9.9 Facturation quote-part incendie
 - 9.10 Facturation entretien signalisation
 - 9.11 Contrat soutien technique informatique bibliothèque : CPU
 - 9.12 Projet Écocentre : MRC des Sources
 - 9.13 Nomination CCU : président et vice-président
10. **VARIA**
11. **RAPPORTS DIVERS**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCE DU 1^{ER} ET 15 DÉCEMBRE 2008

2009-01-002

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller CLAUDE LEBEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les procès-verbaux du 1^{er} et du 15 décembre 2008, tel que rédigé.

Adoptée.

4. CORRESPONDANCES

Le conseiller Douglas Beard arrive pendant la présentation de la correspondance.

La directrice générale / secrétaire-trésorière présente la correspondance du mois. Une liste de toute la correspondance reçue a été transmise aux conseillers(ères).

5. IMMOBILIÈRE SHQ (OMH)

5.1 ÉTATS FINANCIERS RÉVISÉS 2005

Madame Josée Vendette, directrice générale de l'Immobilier SHQ (OMH) de Saint-Félix-de-Kingsey, divulgue les informations concernant les finances de l'organisme et répond aux diverses questions.

2009-01-003

Il est proposé par la conseillère GINETTE BOUCHARD
Appuyé par le conseiller RÉAL CORMIER

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les états financiers révisés de 2005.

Adoptée.

5.2 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS

2009-01-004

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de nommer Monsieur Réal Cormier, représentant du conseil municipal, et Monsieur Nelson Provencher au conseil d'administration de l'OMH, et ce, jusqu'à une prochaine nomination.

Adoptée.

5.3 ADOPTION DU BUDGET 2009

Les prévisions budgétaires sont déposées et seront acceptées lors d'une séance ultérieure.

6. TRÉSORERIE

6.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2008

2009-01-005

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de DÉCEMBRE 2008 soumis par la directrice générale / secrétaire-trésorière soit accepté tel que présenté et qu'elle soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

| | |
|---------------------|---------------|
| Revenus | 100 277,49 \$ |
| Taxes | 18 214,84 \$ |
| Protection incendie | Ø \$ |
| Permis | 90,00 \$ |

| | |
|-----------------|--------------|
| Réclamation TPS | Ø \$ |
| Subventions | 81 261,92 \$ |
| Autres revenus | 710,73 \$ |

| | |
|------------------------|----------------------|
| <u>Dépenses</u> | <u>183 513,33 \$</u> |
| Traitement des élus | 9 419,33 \$ |
| Rémunération régulière | 12 354,50 \$ |
| Rémunération incendie | 4 987,08 \$ |
| Factures déjà payées | 32 197,18 \$ |
| Factures à payer | 124 555,24 \$ |

Adoptée.

6.2 AUTORISATION DE DÉPENSES

A) REMBOURSEMENT DES FRAIS À UN CONSEILLER

2009-01-006 Il est proposé par la conseillère GINETTE BOUCHARD
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de rembourser le conseiller Réal Cormier au montant de 58,38 \$ pour des frais de déplacement à Asbestos, dans le cadre des réunions de la Régie Intermunicipale d'éliminations des matières résiduelles des Sources.

Adoptée.

B) ISOLATION DU GARAGE MUNICIPAL

2009-01-007 Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'engager l'entrepreneur Maurice Bernier afin de faire l'isolation du garage municipal au coût approximatif de 8 811,98 \$ plus les taxes applicables. L'isolant d'uréthane sera recouvert de contreplaqué plastifié.

Adoptée.

C) CONTRAT DE SERVICE INFOTECH, ANNÉE 2009

2009-01-008 Il est proposé par le conseiller RÉAL CORMIER
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat annuel de service avec la compagnie Infotech, fournisseur de logiciels municipaux, au coût de 2 966,00 \$ plus les taxes applicables. Le maire et la directrice générale / secrétaire-trésorière sont autorisés à signer ledit contrat.

Adoptée.

D) CRÉDIT SERVICE VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES : MESURES TRANSITOIRES

CONSIDÉRANT QU'une mesure transitoire concernant les installations septiques de 2008 a été adoptée le 7 avril dernier ;

CONSIDÉRANT QUE les conditions d'admissibilités sont respectées;

2009-01-009 Il est proposé par la conseillère GINETTE BOUCHARD
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'accorder l'aide financière tel que prévue à la résolution 2008-04-077, soit le remboursement de :

- 178.30 \$, 729 rang 7, matricule #0676 45 2530.

Adoptée.

6.3 RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ÉMIS

Les rapports mensuels des permis émis pour le mois de DÉCEMBRE 2008 est présenté par la directrice générale / secrétaire-trésorière.

7. RÈGLEMENT

7.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 554 ABROGEANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX SESSIONS DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

2009-01-010

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par le conseiller RÉAL CORMIER

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le Règlement 554 sans aucune modification.

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY**

RÈGLEMENT NO 554

RÈGLEMENT NUMÉRO 554 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 536

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune de ses séances;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'abroger formellement le règlement numéro 536 afin d'éviter toutes dispositions d'incompatibilité ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été dûment donné lors de la session régulière du 1^{er} décembre 2008 par la conseillère JOËLLE CARDONNE;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par le conseiller RÉAL CORMIER

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey adopte le présent règlement.

DISPOSITIONS INTERPRÉTATIVES

ARTICLE 1 – PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 – ABROGATION

Le règlement numéro 536, relatif aux sessions du conseil est abrogé.

ARTICLE 3 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté ce 12 janvier 2009.

Paul-Ernest Deslandes
Maire

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

AVIS DE MOTION
ADOPTION
PUBLICATION

1^{er} décembre 2008
12 janvier 2009
16 janvier 2009

Adoptée.

8. DOSSIERS EN COURS

8.1 TRANSPORT ADAPTÉ : VERSEMENT FINAL À L'USAGER POUR L'ANNÉE 2008

CONSIDÉRANT le programme d'aide gouvernementale du transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT l'obligation de l'utilisateur de fournir la preuve des déplacements réellement effectués;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisateur nous a transmis des calendriers annotés;

CONSIDÉRANT QUE l'engagement de la municipalité envers l'utilisateur du transport adapté prévoit un deuxième paiement en janvier 2009, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2008;

EN CONSÉQUENCE;

2009-01-011

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de rembourser à l'utilisateur les montants suivants, soit :

- 401,34 \$, contribution du MTQ
- 130,00 \$, contribution de la municipalité

Et de transmettre tel que prévu, au Ministère des Transports, l'état des résultats 2008, faisant partie intégrante de la présente résolution :

MUNICIPALITÉ SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

| | |
|----------------------------------|---|
| Mode de fonctionnement : | subvention directe à l'utilisateur (volet souple) |
| Période couverte : | 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2008 |
| Nombre d'utilisateur : | 1 |
| Nombre de transports demandés : | 250 |
| Nombre de transports accordés : | 160 |
| | |
| Nombre de transports effectués : | 258 |
| | |
| Part de la municipalité : | 260,00 \$ |
| Part du MTQ : | 802,69 \$ |

Adoptée.

8.2 SIGNATURE BORNAGE AMIABLE AVEC LA FABRIQUE

2009-01-012

Il est proposé par le conseiller RÉAL CORMIER
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale /secrétaire-trésorière à signer le procès verbal de bornage tel que soumis par l'arpenteur Géomètre Pierre Grondin.

Adoptée.

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR 2009

2009-01-013

Il est proposé par le conseiller RÉAL CORMIER
Appuyé par le conseiller CLAUDE LABEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de nommer la conseillère Joëlle Cardonne mairesse suppléante pour l'année 2009.

Que la présente résolution soit transmise à la MRC de Drummond pour l'informer que Madame Joëlle Cardonne agit également comme substitut du maire au conseil de la MRC conformément à l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale dans les municipalités.

Adoptée.

9.2 ATTRIBUTION DE COMITÉ ET PROJETS PARTICULIERS AUX MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le maire nomme les conseillers responsables des divers comités et les fonctions qu'ils occuperont :

| ADMINISTRATION | PAUL-ERNEST DESLANDES |
|------------------------------------|---|
| - Administration générale | |
| - Colloque | |
| - Développement local | |
| - Politique de dons aux organismes | |
| - Relation de travail | Adjoint : Claude Lebel, Joëlle Cardonne |

| OMH | RÉAL CORMIER |
|------------|---------------------|
|------------|---------------------|

| SÉCURITÉ PUBLIQUE | MARTIN CHAINEY |
|--------------------------|-----------------------|
| - Service incendie | |
| - Sécurité civile | |
| - Camion citerne | |

| TRANSPORT | DOUGLAS BEARD |
|------------------|----------------------|
| - Voirie | |
| - Camion voirie | |

| ENVIRONNEMENT | CLAUDE LEBEL & RÉAL CORMIER |
|--|--|
| - Matières compostables | |
| - Matières recyclables | |
| - Matières résiduelles | |
| - Programme réhabilitation Environnementale (fosse septique) | |
| - Station épuration des eaux usées | |

| URBANISME | GINETTE BOUCHARD |
|---------------------|-------------------------|
| - CCU | |
| - Périmètre urbain | |
| - Zone industrielle | |

| LOISIRS ET CULTURE | JOËLLE CARDONNE |
|---------------------------|------------------------|
| - Loisirs | |
| - Bibliothèque | |
| - Politique familiale | |

9.3 INDEXATION RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE le règlement No. 511 relatif au traitement des élus prévoit une indexation de la rémunération pour chaque exercice financier;

CONSIDÉRANT QUE l'IPC pour le Canada applicable est de 2,5%;

EN CONSÉQUENCE,

2009-01-014 Il est proposé par le conseiller RÉAL CORMIER
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'établir la rémunération comme suit :

| | Salaire | Allocation dépenses |
|--------------------|----------------|----------------------------|
| Maire | 9 232,39 \$ | 4 616,20 \$ |
| Conseillers | 3 077,46 \$ | 1 538,73 \$ |

Adoptée.

9.4 CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS

2009-01-015 Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'entériner les ententes individuelles conclues avec chacun des employés concernant leurs conditions de travail et leur rémunération pour l'année 2009. Les dites ententes seront versées dans les dossiers respectifs des employés.

Adoptée.

9.5 DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

2009-01-016 Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la direction générale de la municipalité à payer les dépenses incompressibles et à affecter les postes budgétaires ci-après mentionnés, sur réception des factures ou à l'échéance de leur paiement, soit :

- Rémunération et allocations de dépenses du maire et des conseillers;
- Rémunération des employés municipaux;
- Rémunération des pompiers volontaires;
- Retenues sur les salaires à verser aux gouvernements (R.R.Q., A.E., F.S.S., impôts provincial et fédéral, R.Q.A.P., pensions alimentaires);
- Frais de poste;
- Téléphone (Bell Canada et Bell Mobilité);
- Internet (Bell Canada et Câblvision Warwick);
- Hydro-Québec;
- Crédits de taxes;
- Remboursement de la petite caisse.

Adoptée.

9.6 DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT le nombre de demandes d'aides financières gérées par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE certaines demandes ont déjà été incluses dans le budget 2009;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite une meilleure efficacité à ce niveau;

EN CONSÉQUENCE,

2009-01-017 Il est proposé par la conseillère GINETTE BOUCHARD
Appuyé par le conseiller CLAUDE LEBEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de déléguer à la directrice générale / secrétaire-trésorière le pouvoir de refuser toutes les demandes d'aides financières qui ne respectent pas les conditions suivantes :

- La dépense doit être prévue au budget; *ou*
- La demande doit être faite par un citoyen ou un organisme de Saint-Félix-de-Kingsey;

La directrice générale / secrétaire-trésorière compilera toutes les demandes d'aides financières refusées dans un document récapitulatif et transmettra ce dernier à chaque mois lorsqu'il y aura une nouvelle inscription.

Adoptée.

9.7 NOMINATION POMPIER VOLONTAIRE

2009-01-018 Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller RÉAL CORMIER

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de s'engager Monsieur Cédric Leclair à titre de pompier volontaire pour le Service incendie de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

Adoptée.

9.8 TARIFICATION 2009 POUR ENTRAIDE INCENDIE

CONSIDÉRANT l'entente avec nos municipalités voisines en matière d'entraide en service de sécurité incendie.

EN CONSÉQUENCE,

2009-01-019 Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller CLAUDE LABEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le tarif applicable pour la main d'œuvre incluant l'allocation de salaire horaire et les bénéfices marginaux selon les conditions de travail en vigueur est de 29,39 \$ pour le directeur du service incendie, de 22,89 \$ \$ pour les officiers et de 21,73 \$ pour les pompiers volontaires.

Adoptée.

9.9 FACTURATION QUOTE-PART INCENDIE

2009-01-020 Il est proposé par la conseillère GINETTE BOUCHARD
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la facturation pour les quotes-parts incendie suivantes :

- Danville 2 000,00 \$
- Saint-Lucien 38 978,76 \$ (3 248,23 \$ / mois)

Adoptée.

9.10 FACTURATION ENTRETIEN SIGNALISATION

2009-01-021 Il est proposé par le conseiller RÉAL CORMIER
Appuyé par le conseiller CLAUDE LABEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la facturation pour l'entretien des panneaux de signalisation, ci-après mentionnés :

- Auberge de santé Claire Lamarche 350,00 \$
- Camping Lac aux Bouleaux 250,00 \$

Adoptée.

9.11 CONTRAT SOUTIEN TECHNIQUE INFORMATIQUE BIBLIOTHÈQUE : CPU

CONSIDÉRANT QUE le Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie a retenu la compagnie CPU inc. à titre de fournisseur officiel pour les nouveaux équipements informatiques requis pour la migration à Symphony;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau Biblio recommande aux municipalités de faire affaire avec CPU pour leur contrat de soutien technique en informatique;

EN CONSÉQUENCE,

2009-01-022

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LABEL
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer un contrat de service avec la compagnie CPU pour le soutien technique en informatique de la bibliothèque.

Adoptée.

9.12 PROJET ÉCOCENTRE : MRC DES SOURCES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est propriétaire, conjointement avec 14 autres municipalités, du Lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de la région d'Asbestos;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité régionale de comté des Sources est gestionnaire du LES d'Asbestos;

CONSIDÉRANT la demande de la MRC des Sources de pouvoir aménager un écocentre sur le terrain du LES actuel;

EN CONSÉQUENCE,

2009-01-023

Il est proposé par le conseiller RÉAL CORMIER
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la MRC des Sources à aménager un écocentre sur le terrain du Lieu d'enfouissement sanitaire actuel, conditionnellement à ce qu'il n'y ait aucun frais engagés de la part la Municipalité pour la réalisation de ce projet.

QUE le maire et la directrice générale / secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les documents à cet effet.

Adoptée.

9.13 NOMINATION CCU : PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT

2009-01-024

Il est proposé par la conseillère GINETTE BOUCHARD
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de nommer Madame Nicole Lebeau-Côté présidente et Monsieur Pierre Gauthier vice-président du Comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2009.

Adoptée.

10. VARIA

10.1 DEMANDE NOUVEAU PASSAGE : QUAD CENTRE-DU-QUÉBEC

Un avis de motion est donné par le conseiller CLAUDE LABEL pour l'adoption prochaine du Règlement 501-3 modifiant le règlement 501 permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

10.2 PATINOIRE LOISIRS KINGSEY

2009-01-025

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les Loisirs Kingsey à demander l'aide de l'employé de voirie pour l'arrosage de la patinoire;

QUE cette aide n'engage en aucun cas l'employé de voirie à répondre à toutes les demandes puisque son travail prévaut en tout temps sur les services rendus aux Loisirs Kingsey.

Adoptée.

11. RAPPORTS DIVERS

Le maire invite les membres du conseil à faire un compte rendu sur leurs comités respectifs.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points de l'ordre du jour étant traités,

2009-01-026

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21 h 20.

Adoptée.

Paul-Ernest Deslandes
Maire

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Le maire, par la signature du présent document, approuve toutes les résolutions et n'exerce pas son droit de veto.